

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 22: Les failles d'Alptransit

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS – PERSPECTIVES 2007 ET BUDGET

Réunis le 20 octobre à Zofingue, les présidents ont abordé les priorités de la **sia** pour 2007, les prochaines élections au sein de la direction, le difficile exercice budgétaire 2007 et le projet de banque de données thématique.

Parmi les activités prioritaires que la direction a fixées pour 2007 figure un engagement accru pour une attribution des marchés plus adaptée aux réalités et aux pratiques professionnelles en vigueur. La **sia** veut se profiler encore davantage dans les débats politiques touchant aux intérêts de ses membres et à la qualité de l'environnement construit, en insistant notamment sur les contributions essentielles des professionnels qu'elle représente dans l'aménagement durable de notre espace vital. Une autre priorité est l'accès facilité aux marchés étrangers pour les PME suisses de la branche des études dans la construction, les équipements techniques et l'environnement. La pleine reconnaissance de leurs qualifications et compétences au-delà des frontières fait partie de cet objectif. Pour les questions concernant les dangers naturels et la préservation du patrimoine bâti dans notre pays, la **sia** veut mobiliser ses savoir-faire afin de privilégier les solutions concrètes et augmenter leur efficacité. Enfin, la direction souhaite améliorer et resserrer les méthodes de travail et les processus de décision, tant au sein du secrétariat général que dans les autres organes de la **sia**.

Budget de transition

Pour 2007, le budget de la **sia** affiche un déficit de 144 000 francs, dû aux investissements que la société engage dans de nouveaux services urgemment attendus, comme *SIA-Service*, ainsi qu'au financement

nécessaire à l'aménagement des deux étages qui seront loués par le secrétariat général dans la *Maison SIA*. Du côté des recettes, la transformation de ladite *Maison SIA* prive le budget des dividendes habituellement apportés par ce patrimoine immobilier. La **sia** se verra donc contrainte de puiser dans les réserves des années précédentes.

Élections à la direction

Après la démission de Hansjürg Leibundgut, Beat Jordi a également annoncé son départ, de ce fait, la direction compte deux membres de moins. Pour succéder au premier, est proposé le Dr Peter Marti – professeur de statique et président de la société pour l'ingénierie civile à l'EPFZ, ainsi que président de la commission SIA 162 pour la construction en béton. Alors que la décision finale quant à la candidature de Peter Marti sera prise à l'assemblée des délégués du 25 novembre, des pourparlers sont en cours pour la succession de Beat Jordi.

Martin Eggenberger, président de la Fédération suisse des urbanistes (FSU), et Robert Guéry, membre du comité du groupe professionnel Technique/Industrie, ont remis en question la composition arithmétique de la direction, fixée en fonction des spécialités devant y être représentées. Tous deux verraient volontiers une représentation renforcée de leur société spécialisée, respectivement de leur groupe professionnel, au sein de cet organe. Pour la direction, comme l'a rappelé Daniel Kündig, ce sont les compétences recherchées qui priment. Il importe en effet de trouver des personnes prêtes à s'engager et à apporter une contribution majeure, ce qui est notamment le cas du professeur Marti.

Banque de données thématique

Eric Mosimann a présenté le nouvel outil de gestion élaboré par le secréta-

riat général. Il s'agit d'une banque de données réunissant les informations relatives aux thèmes, projets et affaires essentiels traités par la **sia**, qui est destinée à une conduite plus efficace des travaux en cours. Accessibles dans un espace sécurisé du site Internet de la **sia**, ces données sont déjà à disposition de la direction ainsi que des comités des sociétés spécialisées, des groupes professionnels et des sections, comme plate-forme d'information. A terme, il est prévu d'ouvrir une partie de ces contenus aux membres, afin qu'ils puissent suivre le développement des activités que la **sia** déploie pour atteindre ses objectifs et pour répondre aux besoins de ses affiliés.

Norme SIA 380/1 – application

Comme l'a exposé Eric Frei, président de la section vaudoise, le Service cantonal de l'environnement et de l'énergie a rendu la section attentive au fait que la norme SIA 380/1 – «L'énergie thermique dans le bâtiment» n'était non seulement pas appliquée de manière systématique, mais que lorsqu'elle était prise en compte, c'était de manière insatisfaisante ou erronée (voir *TRACÉS* 21/06, p. 30). Le service concerné a aussi exprimé son inquiétude de constater que même les membres de la **sia** n'appliquent pas correctement cette norme. Eric Frei souhaitait savoir si les autres participants à la conférence des présidents avaient eu vent de faits analogues. Le cas échéant, il serait approprié d'y répondre par des mesures d'information et de perfectionnement ciblées.

Eric Frei s'est également montré préoccupé par les agissements de certaines banques, qui commencent à conseiller leurs clients pour le choix d'un architecte et notamment à s'immiscer dans le calcul des honoraires. Quelques membres de la section vaudoise en ont

eux-mêmes fait l'expérience et les banques auraient, dans certains cas, refusé des devis d'honoraires établis selon le règlement **sia**. Là encore, Eric Frei préconise de réagir et d'informer, en quoi il est approuvé par la direction et les autres participants.

Thomas Müller,
responsable RP et communication SIA

EVOLUTION DES AFFAIRES AU 3^E TRIMESTRE 2006

La marche des affaires des bureaux d'étude s'est encore améliorée. Depuis deux ans, les bureaux d'architecture signalent continuellement une hausse des prestations. Les bureaux d'ingénierie qualifient la situation de bonne ou de satisfaisante, bien que les affaires aient augmenté un peu plus lentement qu'auparavant.

Affaires en hausse

La grande majorité des bureaux d'études a de nouveau jugé la situation satisfaisante : ce résultat ressort de l'enquête réalisée par le département de recherche sur la conjoncture de l'EPF (KOF) à la demande de la **sia** pour le troisième trimestre 2006. Les portefeuilles de mandats ont encore augmenté, mais moins vite qu'au trimestre précédent ; un bureau sur cinq a annoncé une baisse et un sur trois a enregistré une hausse. La réserve moyenne de travail a passé de 8,2 à 8,4 mois au cours des six derniers mois. Les prestations fournies ont aussi progressé ; la

Évaluation de la conjoncture – fin septembre 2006
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	44 (37)	50 (56)	7 (7)
– Architectes	44 (43)	46 (48)	9 (9)
– Ingénieurs	43 (33)	52 (63)	5 (4)
Plateau Est et Zurich	48 (35)	45 (60)	6 (6)
Plateau Ouest et Berne	34 (37)	60 (57)	7 (6)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	72 (47)	25 (51)	3 (2)
Suisse orientale et Saint-Gall	25 (41)	52 (51)	23 (8)
Tessin	15 (9)	61 (69)	24 (22)
Suisse romande	37 (28)	57 (65)	5 (7)
Suisse centrale	37 (42)	53 (49)	10 (10)

Perspectives d'emploi d'ici fin décembre 2006
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	en hausse en%	aucune variation en%	en baisse en%
Ensemble de la Suisse	18 (20)	72 (73)	10 (7)
– Architectes	14 (19)	76 (73)	10 (8)
– Ingénieurs	21 (22)	69 (72)	10 (6)
Plateau Est et Zurich	21 (17)	73 (77)	6 (6)
Plateau Ouest et Berne	6 (15)	84 (80)	10 (4)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	26 (41)	66 (56)	9 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	8 (16)	78 (63)	14 (20)
Tessin	10 (3)	50 (65)	40 (32)
Suisse romande	16 (28)	79 (63)	8 (9)
Suisse centrale	20 (17)	71 (79)	9 (5)

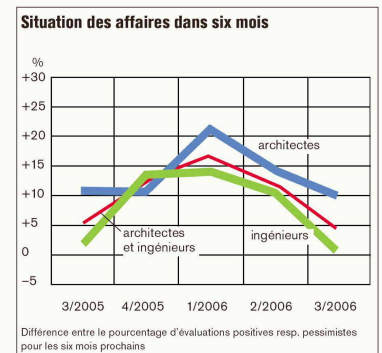
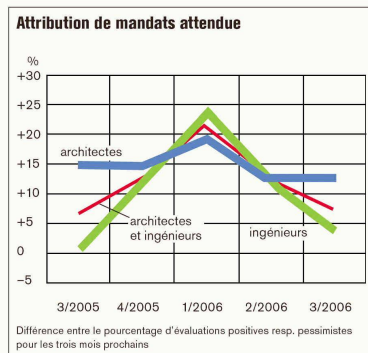
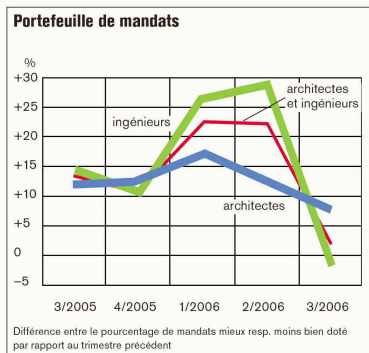
Conjoncture – estimation d'ici à fin mars 2007
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Perspectives conjoncturelles	amélioration en%	stagnation en%	aggravation en%
Ensemble de la Suisse	14 (17)	77 (77)	9 (6)
– Architectes	20 (22)	69 (70)	10 (8)
– Ingénieurs	9 (14)	83 (82)	8 (5)
Plateau Est et Zurich	17 (16)	74 (78)	9 (6)
Plateau Ouest et Berne	14 (12)	77 (82)	9 (6)
Nord-Ouest de la Suisse et Bâle	16 (36)	79 (62)	5 (2)
Suisse orientale et Saint-Gall	16 (12)	68 (71)	16 (17)
Tessin	3 (7)	51 (53)	46 (40)
Suisse romande	14 (19)	78 (72)	8 (9)
Suisse centrale	13 (30)	78 (62)	9 (8)

part des bureaux qui a signalé un recul s'est légèrement accrue, mais près d'un bureau sur trois a de nouveau bénéficié d'une amélioration. Cette remarque vaut surtout pour les grands bureaux ; en effet, les prestations des petits et moyens bureaux ont moins augmenté. La valeur globale des constructions correspondant aux nouveaux projets connaît une croissance notable depuis le début de l'année et elle est encore montée pendant le trimestre écoulé. La construction de locaux industriels et commerciaux est restée un soutien

pour les affaires de ce secteur.

Pendant le trimestre en cours, les nouveaux mandats devraient croître à peu près autant qu'à la période précédente. Près des deux tiers des bureaux pensent que leur portefeuille de mandats restera identique à l'avenir, tandis qu'un bureau sur cinq table encore sur une amélioration. Les prévisions de baisse ont certes légèrement augmenté, mais leur part reste minime. La pression devrait encore un peu s'accroître sur les honoraires : même si une grande majorité des sondés s'attend



à des honoraires identiques, ils sont un peu plus nombreux que dans l'enquête précédente à redouter une réduction. Plus de trois quarts des firmes ne prévoient pas de changement dans la marche des affaires des six prochains mois. Le nombre de celles qui escomptent une amélioration a légèrement diminué par rapport au deuxième trimestre. Néanmoins, les effectifs devraient encore être renforcés au cours des trois prochains mois.

Hausse chez les architectes

Depuis près de deux ans, la marche des affaires est toujours meilleure. Près de la moitié des bureaux d'architectes a estimé la situation satisfaisante au troisième trimestre, et à peu près autant l'a jugée bonne. Les prestations fournies ont donc continué à croître pendant le trimestre écoulé. Les portefeuilles de mandats se sont regarnis un peu plus lentement qu'à la période précédente mais une forte majorité de ces bureaux les a taxés de bons ou de satisfaisants. La réserve moyenne de travail s'est élevée et a atteint 9,2 mois.

La valeur globale des constructions correspondant aux nouveaux projets s'est de nouveau accrue pendant le trimestre, tout spécialement celle concernant les locaux industriels, artisanaux et commerciaux; à noter toutefois que la hausse de cette valeur ralentit dans le secteur du logement depuis deux trimestres. Les bureaux d'architectes pensent obtenir plus de nouveaux mandats au quatrième trimestre mais s'attendent à une croissance plus faible des honoraires, dont seule une minorité anticipe une détérioration. Leurs prévisions sont empreintes de confiance pour le proche avenir.

Ingénieurs satisfaits

Presque tous les bureaux d'ingénieurs ont aussi qualifié la situation de bonne ou de satisfaisante. Les prestations fournies ont encore augmenté mais un peu plus lentement qu'auparavant. La croissance des portefeuilles de mandats était un peu moins forte que les trimestres précédents. La valeur globale des nouveaux projets de construction s'est sensiblement accrue, tout spécialement en raison des meilleures perspectives d'investissement pour les surfaces commerciales industrielles et artisanales. Cette évolution a surtout profité aux bureaux spécialisés en installations du bâtiment. Les prévisions quant à l'obtention des mandats au quatrième trimestre sont aussi positives que dans la dernière enquête. A l'exception des bureaux d'ingénieurs actifs dans le génie rural et les travaux de géomètre, ils ont l'intention de maintenir leurs effectifs ou même de les accroître. La pression devrait toutefois encore s'accroître sur les honoraires. Une forte majorité des sondés estime que les perspectives sont inchangées pour les affaires des six prochains mois; toutefois, la part des bureaux qui escomptent une amélioration a nettement diminué par rapport à la dernière enquête.

(SIA/kof)

QUALIFICATION DES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

«La fabrication et le montage selon la norme SIA 263, "Construction en acier", chiffre 8.3, nécessitent des installations appropriées et des spécialistes formés en conséquence. Ceci est valable en particulier pour les travaux de soudage. L'exécution doit correspondre aux exigences fixées pour la structure porteuse. La qualification du fabricant de construction métallique

doit être vérifiée avant l'adjudication (voir la norme SIA 263/1).» Ces règlements exigent une qualification d'entreprise démontrée.

Dans le paragraphe 12 consacré à la «Qualification des fabricants» de la norme SIA 263/1, sont évoquées en détail les mesures prises dans le cadre des contrôles internes et à la conduite des épreuves de qualification des entreprises par les institutions autorisées. Cette norme fait nouvellement une distinction entre cinq classes de qualification H1 à H5, spécifiées au paragraphe 12.5 sous forme de tableau.

Les certificats d'exploitation des classes H1 à H5 sont émis par le laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM/EMPA) à Dubendorf par l'Association suisse pour la technique du soudage à Bâle, ou par le Swiss Welding Institute (SWI) à Yverdon après qu'une entreprise en ait fait la demande. Les certificats ont une validité limitée de quatre ans et peuvent être, après contrôle des qualifications, renouvelés.

La **sia** tient à jour un registre officiel des certificats émis. La dernière mise à jour date du 30 septembre 2006. La liste des entreprises qui ont obtenu avec succès le certificat d'exploitation peut être consultée sur le site Internet de la **sia** (www.sia.ch/registre).

(SIA)

« REGARDS – UMSICHT – SGUARDI »

Visions à long terme pour l'environnement constructible

En 2006, la **sia** a lancé pour la première fois la distinction «Regards–Umsicht–Sguardi». Parmi 59 dossiers de candidature, le jury a attribué sept distinctions, deux mentions et un prix spécial. Les projets présentés couvrent tous les domaines de spécialité des professionnels affiliés à la **sia**:

l'environnement et l'urbanisme, les infrastructures techniques, l'ingénierie et l'architecture.

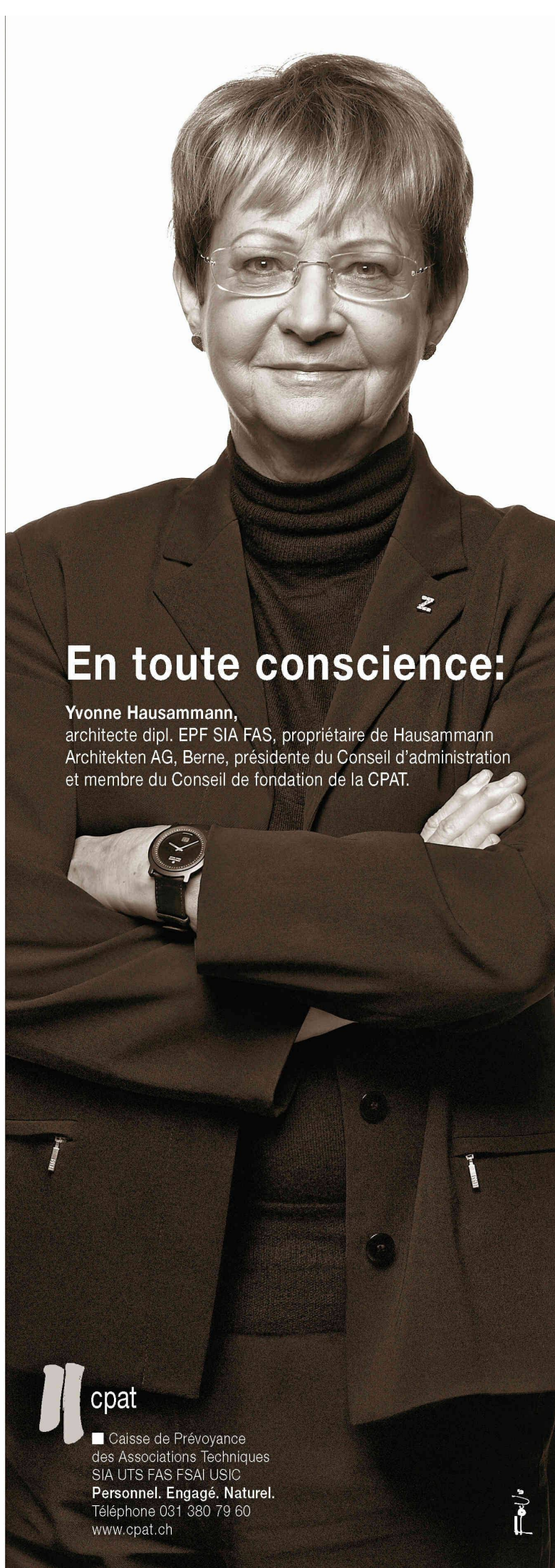
Une distinction a été attribuée à :

- Seeschüttung Urnersee à Flüelen (UR),
- Bauleitbild Familienheim-Genossenschaft à Zurich,
- Berufsbildung Baden-Schulhaus Bruggerstrasse à Baden (AG),
- Fussgängersteg à Rapperswil (SG) et Hurden (SZ),
- Ersatzneubau Wohnsiedlung Werdwies à Zurich Altstetten,
- Werkserweiterung Fensterfabrik Baumgartner AG à Hagendorn (ZG),
- Saline de Bex-Espace du Sel à Bex (VD).

La distinction spéciale du jury est attribuée à la Commune de Vrin (GR). Le jury a décerné une reconnaissance aux travaux du Centre d'entretien des routes nationales à Bursins (VD), et à Glatttal-Bahn und Stadt (ZH).

Avec la distinction « Regards-Umsicht-Sguardi », la **sia** a cherché à mettre en évidence des ouvrages instaurant un dialogue exemplaire, original ou novateur avec leur contexte, soit des solutions qui pointent vers de possibles développements d'avenir. Les résultats démontrent que les membres de la **sia** œuvrent pour le long terme et que les objectifs de développement durable visent avant tout une approche visionnaire des problèmes, alliée à une démarche conceptuelle soigneusement ciblée. Les travaux ainsi distingués seront montrés pour la première fois à la *Swissbau* du 23 au 27 janvier 2007 (Foire de Bâle, halle 4, stand A02/A 13). En marge de cette exposition, la **sia** animera un programme annexe destiné au public spécialisé et à d'autres cercles intéressés.

Thomas Müller,
responsable RP et communication SIA



En toute conscience:

Yvonne Hausammann,
architecte dipl. EPF SIA FAS, propriétaire de Hausammann
Architekten AG, Berne, présidente du Conseil d'administration
et membre du Conseil de fondation de la CPAT.



■ Caisse de Prévoyance
des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC
Personnel. Engagé. Naturel.
Téléphone 031 380 79 60
www.cpat.ch